

Business et Economie : 2024 serait flat, flat, flat !

Pas d'information contradictoire à nos **communications** précédentes. Nous avons compris que la **croissance d'I2S sera très faible et le REX un peu au-dessus de celui de l'an dernier.**

Le pipe en avant-vente serait un peu en deçà de celui de Q4 2023 avec des décisions qui se font toujours attendre chez nos clients.

Les contrats de Services Managés **devraient permettre à I2S de tirer son épingle du jeu** en 2024 ...



Sur le plan RH : il y a de l'actualité ...



⚡ Désormais, il faudra voir le MOP pour vos évolutions de carrière.

Malgré les avis rendus au CSEC, une probable régression pour les salariés a été relevée par les élus au regard de la charge actuelle constatée des MOP : **Soyez moteurs !**

⚡ Formation : Une promesse de 5 jours par salarié en 2024 loin d'être tenue.

Nous n'y sommes pas. Le nombre moyen de jours observé par salariés est de 2,62 jours. Un retard sur les certifications essentielles NextGen : **Soyez acteurs !**

⚡ Droit aux congés payés pendant les périodes d'arrêt maladie.

6 mois se sont écoulés et la Direction tarde à fournir le nombre de jours de CP acquis par les salariés pendant les arrêts maladie survenus entre le 1^{er} décembre 2009 et le 24 avril 2024, et quid de la prime de vacances basée sur le montant de CP annuel ? Bien que la Direction indique que des ateliers sont toujours en cours, aucune date précise pour un retour concret n'a encore été communiquée : **Soyez (encore) patients !**

⚡ Roanne : Alerte Bisphénol A

Pas de panique, le **taux** relevé sur le site est **20 fois inférieur à la norme**. **Vos élus** engagent la Direction locale à suivre les recommandations de la Médecine du Travail, du cabinet d'étude et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement afin d'identifier la source de cette exposition et protéger la santé des salariés. **Soyez rassurés !**

Côté Loisirs : toujours dynamique

⚡ Les nouvelles de la rentrée.

C'est la rentrée, et aussi le moment idéal pour **reprendre vos activités sportives** ! Votre CSE continue de s'impliquer activement dans les **sections sportives** telles que le football, le foot à 5, le tennis, le golf...
Profitez-en pour vous inscrire et participer !

⚡ Subventions jusqu'à la fin de l'année.

Les subventions continuent jusqu'à la fin de l'année, notamment pour vos vacances et vos activités sportives et culturelles.

Concernant les **chèques de rentrée scolaire**, en raison de la transition vers Edenred Solutions CSE, pensez bien à les utiliser **avant la fin de l'année 2024** sous peine de les perdre.

⚡ Arrêt de ToutApprendre.

Malheureusement, en raison de la fin du contrat du CSE SSG avec ToutApprendre, le **CSE I2S ne peut plus bénéficier des tarifs négociés**. C'est avec regret que les élus ont dû prendre la décision d'arrêter cette prestation.

⚡ Jeu concours spécial Halloween.

Ne manquez pas le jeu concours Halloween !

Tentez de remporter des lots terrifiants en participant sur le site du CSE !

